

VALIDATION DU STUDIO, ÉTAPES DU MÉMOIRE 2024/25

Le mémoire est au centre de la formation de Master en sciences sociales. Dans le pilier psychologie et éducation, le mémoire se développe dès le début de la formation. Le séminaire « Studio » a une fonction d'encadrement du mémoire, et permet de discuter collectivement et de valider l'avancée des travaux. En parallèle, les étudiant-e-s travaillent avec leur directrice ou directeur de mémoire selon les modalités décidées ensemble. Le Studio doit être suivi tout au long du Master, jusqu'à la soutenance. Voici les étapes exigées qui ponctuent l'avancée du mémoire et qui permettent la validation du Studio,

I. Esquisse du mémoire

L'esquisse de mémoire est un bref document d'une page et demi présentant : 1) une présentation de la thématique choisie et des raisons de l'étudier (1 paragraphe) ; 2) le cadre théorique pressenti (1 paragraphe) ; 3) la problématique ou question de recherche (1 paragraphe) ; 4) une indication du choix de la méthode et sa justification (1 paragraphe) ; 5) une indication des enjeux éthiques potentiels (1 paragraphe) ; 6) une première bibliographie indicative dans les normes APA ; 7) une indication du ou de la professeur-e souhaité.

Les étudiant-e-s développent leurs intérêts en tenant compte des présentations des travaux des professeur-e-s, des cours suivis et de leurs lectures durant leur premier semestre ; elles et ils sont aussi invités à prendre contact avec les professeur-e-s de l'institut pour discuter de leurs idées. Ils et elles présentent oralement leur esquisse lors de la dernière séance de leur 1^{er} semestre du Studio, et déposent sur Moodle un document écrit dans le mois qui suit, en tenant compte des feedbacks qui lui ont été donnés. Merci de nommer le fichier NomPrénom_Esquisse_20xx. Sur la base des esquisses, et d'entente entre professeur-e-s et étudiant-e-s, un ou une directrice de mémoire est attribué-e à chaque étudiant-e.

L'esquisse est attendue des étudiant-e-s en pilier principal Psychologie et éducation et en Pilier secondaire.

II. Projet de mémoire

Les étudiant-e-s en Pilier principal PsyEd préparent un projet de mémoire, consistant en un document de 5 pages environ qui présente la recherche qui va être menée. La recherche doit être une contribution originale aux travaux menés à l'institut. Une fois accepté, le projet de mémoire a une valeur contractuelle : l'étudiant-e s'engage à mener à bien une recherche qui est planifiée comme faisable, éthiquement acceptable (après avoir eu l'aval du ou de directeur-trice de mémoire), etc. et l'enseignant-e s'engage à l'encadrer, dans les délais négociés d'un commun accord.

Le projet de mémoire comprend 1) une présentation de la thématique et des raisons de l'étudier (1 paragraphe) ; 2) une brève présentation du cadre théorique et sa justification ; 3) une présentation de la problématique (reformulation de la thématique en questions de recherche ou hypothèses...) 4) une présentation de la méthodologie choisie et sa justification (1-2 paragraphes) ; 5) un paragraphe sur les enjeux éthiques du travail ; 6) un calendrier approximatif des étapes du mémoire avec indication de ce qui a déjà

été fait ; 7) une bibliographie en deux parties: a) articles et ouvrages cités ; b) références qui permettent de poursuivre le travail.

Bien entendu, le mémoire lui-même peut enrichir et revoir ces points. Le projet de mémoire brièvement présenté oralement la dernière séance du semestre, puis déposé sur Moodle dans le mois qui suit la fin de la première année du MA. Merci de nommer le fichier NomPrénom_Projet_20xx.

Les étudiant-e-s en Pilier secondaire n'effectuent pas de Projet de mémoire. A la place, ils sélectionnent un exposé présenté dans le cadre du Studio, et rendent un compte-rendu critique de deux-trois pages, appuyé par une littérature adéquate, avec discussion d'au moins un de ses enjeux théorique, méthodologique, éthique ou épistémologique. Le Compte-rendu doit être déposé sur Moodle dans le mois qui suit la fin de la première année du MA. Merci de nommer le fichier NomPrénom_CompteRendu_20xx.

Pour les étudiant-e-s en pilier secondaire, l'Esquisse acceptée et le Compte-rendu valident le Studio ; la note du compte-rendu est retenue.

III. Présentation orale au Studio

Lorsque la recherche de mémoire est suffisamment avancée (problématique arrêtée, données recueillies, analyses bien engagées) et avec l'accord du directeur/trice de mémoire, l'étudiant-e présente son travail au Studio. L'idée est de présenter l'état d'avancement du travail, et en particulier des premières analyses de données, mais aussi d'obtenir de la part des autres membres du Studio des feedbacks sur une question en particulier. Il s'agit ainsi de présenter durant 15 à 20 minutes, suivies de 15-20 min de discussion avec le groupe.

Pour les étudiant-e-s en pilier principal psychologie & éducation, l'esquisse de mémoire acceptée, le projet accepté et la présentation orale de qualité suffisante valident le Studio. La note du Studio est constituée par la moyenne de la note du projet écrit et de la présentation orale.

IV. Première version du Mémoire

Chaque professeur-e directeur/trice de mémoire établit son rythme et ses modalités de supervision. En revanche, lorsque le mémoire est entièrement rédigé, l'étudiant-e soumet une première version à son directeur/trice de mémoire, au minimum deux mois avant la date de la soutenance pressentie. Attention de bien vérifier les délais avec le professeur concerné – ceux-ci varient en fonction des vacances et jours fériés. Le directeur/trice donne un feedback sur l'ensemble du travail. Une date de soutenance et une personne experte peuvent être discutés.

V. Version de soutenance

Lorsque l'étudiant-e considère avoir une version finale de son mémoire, elle ou il en informe son/sa directrice de mémoire ; une date de soutenance sera déterminée environ un mois plus tard. La soutenance a souvent lieu à la période des examens, mais peut être arrangée d'un commun accord toute l'année. Le directeur/trice de mémoire prend contact avec la personne experte pressentie et informe de la date de la soutenance souhaitée à Madame Elena Rallo Jacquemet (elena.rallo@unine.ch), en charge d'organiser la soutenance et d'en informer les services et personnes concernées.

VI. Soutenance

La soutenance de mémoire est publique. L'étudiant-e présente son travail pendant 15-20 minutes en mettant en évidence le cadre théorique, la problématique, la méthodologie et les résultats obtenus ; c'est surtout l'occasion de revenir sur le mémoire, de présenter les éventuelles limites ou ouvertures du travail, et de repenser de manière réflexive à l'ensemble de la démarche. L'expert-e et le directeur-trice de mémoire prennent ensuite chacun la parole tour à tour pour des commentaires et questions. Une note est donnée au terme de la soutenance.

VII. Après la soutenance

Au terme de la soutenance, les professeur-e-s peuvent demander des compléments et corrections qui doivent être apportés au manuscrit, et décident de la date de dépôt de la version finale. C'est ce dépôt au secrétariat qui fait foi pour l'obtention du titre.